

Note de synthèse du Conseil municipal du 15 décembre 2021

Cette note de synthèse est un résumé des délibérations à l'ordre du jour du conseil municipal à venir.

Ordre du jour :

Ressources humaines

1) Dépense sociale obligatoire

Il est obligatoire pour une collectivité d'effectuer une dépense sociale pour ses agents. Il a été choisi de donner des chèques culture à hauteur de 80€ pour tous les agents.

Administration générale

2) Convention Territoriale Globale

Délibération à prendre conjointement avec toutes les communes et la communauté de communes. Présentation par Rodolphe

La Communauté de Communes du Frontonnais a signé depuis sa création, un Contrat Enfance Jeunesse (CEJ) avec la Caisse d'Allocations Familiales (CAF). Ce contrat d'objectifs et de cofinancement signé par période de 4 ans (2013-2016 puis 2017-2020), permet de développer et de mettre en œuvre la politique petite enfance et jeunesse de la Communauté de Communes pour laquelle elle est compétente. Il en est de même pour les communes, qui disposent également d'un CEJ pour les actions mises en œuvre dans le cadre de la compétence enfance. Financièrement, cela était traduit par le versement d'une Prestation de Service.

Cependant, les modalités de financement de ce dispositif se sont complexifiées dans le temps et sont même devenues parfois peu lisibles pour les collectivités. Dans sa nouvelle convention d'objectifs et de gestion signée avec l'Etat, la Caisse Nationale d'Allocations Familiales a souhaité rendre plus lisibles les financements qu'elle apporte à ses partenaires et les accompagner dans une logique plus globale. Cette volonté s'incarne dans un nouveau dispositif contractuel, la Convention Territoriale Globale (CTG), à destination des collectivités. Cette convention se substitue donc aux CEJ arrivés à terme, ce qui est le cas pour la Communauté de Communes et ses communes membres depuis le 31/12/2020.

3) Modification des tarifs de location de salle

Suite à différents problèmes rencontrés lors des locations de salles municipales, il est proposé de reprendre cette délibération afin de prévoir la remise obligatoire d'un chèque de participation au ménage qui sera rendu en fonction de l'état de la salle au retour. Par ailleurs, pour faciliter les comptes, il est proposé d'intégrer le coût du chauffage dans le prix pour la période définie initialement dans la délibération.

4) Coupe de bois 2022

L'ONF nous demande de prendre cette délibération pour 2022. Nous avons déjà une coupe prévue en 2021 (qui se fera début 2022). Cette nouvelle coupe pour l'hiver 2022 est proposée pour entretenir une parcelle de taillis de 1 ha ; la coupe se fera à ras pour donner plus de place aux arbres de pousser. Cette coupe représente 140 m³ soit 180 à 200 stères que l'on proposera à la vente aux Vacquiérois, comme la coupe de cette année.

Finances

5) Approbation du montant définitif des attributions de compensation 2021

Rappel du principe des attributions de compensation

6) Reversement des amendes de police à la CCF

Rappel du fonctionnement des amendes de police

7) Fonds de concours dans le cadre du Programme Pluriannuel d'Investissement (PPI) à reverser à la Communauté de Communes du Frontonnais

Il convient d'établir une convention afin de procéder au versement d'un fonds de concours par la commune de Vacquiers en faveur de la Communauté de Communes du Frontonnais pour la réalisation de travaux relatifs à la voirie en cas de dépassement de l'enveloppe prévue.

8) Inscription de crédits en dépense avant le vote du BP 2022

Délibération à prendre pour fonctionner en 2022 avant le vote du budget

9) Provision pour créances en risque d'irrecouvrabilité

Délibération à prendre dans le cas de règlements perçus (loyers, cantine, etc) afin de sécuriser le risque de défaut de paiement

10) DM Caisse des écoles

Ajustement de fin d'année du budget de la Caisse des Ecoles

11) SDEHG : branchement de 2 coffrets électriques

Il s'agit de l'installation des coffrets sur les terrains vendus viabilisés par la mairie impasse Saraillou

12) SDEHG : Rénovation des éclairages des 2 courts de tennis

Remplacement par des éclairages LED

13) Approbation du projet d'extension de l'ALAE et demande de subventions auprès de la Caisse d'Allocations Familiales 31, du Conseil Départemental 31 et de l'Etat

Cf délibération

14) Approbation du projet d'équipement en mobilier urbain dans le cadre d'un aménagement public et demande de subventions

Projet d'acquisition de bancs pour les écoles et le gymnase et de barrières de protection pour les trottoirs

- 15) Approbation du projet d'aménagement de toilettes publiques PMR et demande de subventions

Projet d'ouvrir l'accès aux toilettes PMR existants dans la médiathèque

- 16) Approbation du projet de restauration de la façade et de rénovation énergétique du bâtiment de la Poste et demande de subventions

Cf délibération

- 17) Demande de subvention au Conseil Départemental 31 pour l'acquisition de matériel pour le service technique

Achat d'une tondeuse et d'une tronçonneuse

- 18) Versement des Subventions Communales aux Associations

Cf délibération, versement à faire d'ici la fin de l'année

- 19) Don d'un administré

Un administré soumis à replantation d'arbres site à une autorisation de défrichage contre mesures compensatoires, souhaite participer via un don au projet de plantation du skate parc. Il y a lieu de délibérer car le don est dirigé pour une utilisation précise.

Voirie

- 20) Régularisation du classement de voiries dans le domaine public communal

La DGFIP demande chaque année les données à jour de longueur de voirie pour ajuster le calcul de la DSR. Pour la DGF 2022, la DGFIP a demandé la délibération de la commune justifiant le classement des longueurs de voirie données dans le domaine public communal. Cette délibération n'a pas été prise à chaque modification de tableau de voirie par la CCF. Il y a donc lieu de régulariser.

Questions Diverses

- 21) Rapport d'activité CCF : présentation par Rodolphe, vous sera remis au format papier
- 22) Rapport d'activité SIEHG : présentation par François